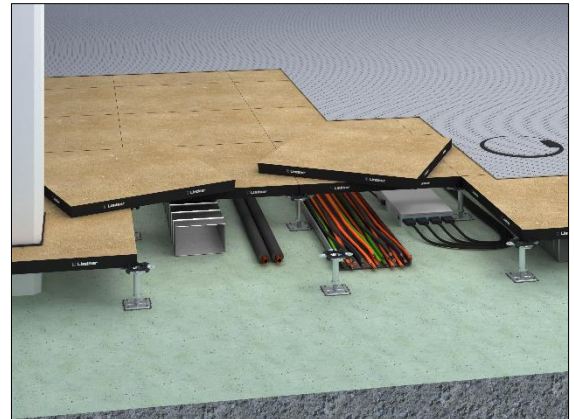


RELIFE

Plancher surélevé reconditionnée

Le système de plancher surélevé RELIFE séduit par sa grande flexibilité, ses propriétés physiques du bâtiment et convainc par les aspects économiques. Les dalles de plancher surélevé reconditionnées se composent de dalles en bois aggloméré de haute densité, sont équipées d'une protection contre l'humidité ou d'une tôle en acier collées sur la face inférieure en option et sont protégées contre les chocs et l'humidité par une bande de chants périphérique. L'ossature créant le plénum nécessaire pour les installations est constituée de vérins en acier galvanisé réglables en hauteur et d'épontilles pour la fixation.



Exemples de domaines d'application

Séjours, Salles de réunion, Bureaux, Banques, Universités, Écoles, Habitation

Données techniques

Poids	29 - 33 kg/m ²
Épaisseur de la dalle	38 - 38,5 mm
Hauteur standard des vérins	20 – 2 000 mm
Trame de vérins	600 mm x 600 mm
Écart dimensionnel	classe 2

Statique

Classe de charge et de flèche	DIN EN 12825	1B - 2C
Charge ponctuelle (Charge de rupture)	DIN EN 12825	2 kN (4 kN) - 3 kN (6 kN)
Sécurité sismique		une version antisismique est possible

Acoustique

Acoustique du bâtiment

Isolement acoustique normalisé latéral pondéré (dépendant de mesures supplémentaires)	DIN EN ISO 10848	$D_{n,f,w}$	45 - 59 dB
Indice d'affaiblissement acoustique pondéré (dépendant de mesures supplémentaires)	DIN EN ISO 10140-2	R_w	61 dB
Amélioration de l'isolation au bruit de choc pondérée (dépendant de mesures supplémentaires)	DIN EN ISO 10140-1	ΔL_w	16 - 29 dB
Niveau de bruit de choc latéral normalisé pondéré (dépendant de mesures supplémentaires)	DIN EN ISO 10848-2	$L_{n,f,w}$	69- 30 dB

Durabilité

Auto-déclaration	auto-déclaration possible selon ISO 14021
Déclaration environnementale de produit	DEP vérifiée possible selon EN 15804/ ISO 14025

Revêtements de sol

Revêtements appropriés	carreaux en pose libre
Surface	détaché